

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
D'ESCRIME

PARIS, le 1er Février 1973



53, RUE VIVIENNE
TÉL. GUT. 13-70
ADR. TÉLÉG. INTERESCRIME - PARIS

Monsieur Lawrence GOUGH

46 Upper Mount Street

DUBLIN 2

(Irlande)

Cher Monsieur,

Etant donné qu'il n'y a aucun élément nouveau dans vos discussions avec la FEDERATION IRLANDAISE d'ESCRIME, depuis la décision prise en votre faveur par le Congrès de la F.I.E. au mois de Mai dernier, je préviens par ce même courrier le Président de la FEDERATION IRLANDAISE qu'il doit vous donner votre licence 1973, car, dans le cas contraire, je vous l'adresserais moi-même.

J'attends la réponse du Président de votre Fédération, auquel j'ai rappelé que vous aviez donné votre parole d'honneur à moi-même et à Monsieur de BEAUMONT, que vous ne saisierez plus la Presse de vos difficultés avec votre Fédération.

Au cas où il ne me répondrait pas très rapidement favorablement je vous enverrais votre licence 1973.

Je vous recommande de rester courtois avec votre Fédération et de ne faire aucun nouvel incident, car je souhaite que cette affaire s'arrange amiablement.

Croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

Le Président :

Pierre FERRI